



Association  
industrielle  
de l'est de  
Montréal

COMITÉ DE LIAISON  
DE L'INDUSTRIE ET DE LA COMMUNAUTÉ

## SOMMAIRE

— Rencontre du 24 février 2010 —

PRINCIPAUX POINTS DU COMPTE RENDU

### MOT DE BIENVENUE

M. André Brunelle, président de l'AIEM

MERCI à l'École secondaire Pointe-aux-Trembles et à Praxair : pour l'accueil et le repas

FICHE D'ÉVALUATION – AMÉLIORATION DES RENCONTRES

### PRÉSENTATION : QUI EST PRAXAIR

M. Alain Duchesne, directeur des ventes et affaires, a présenté l'entreprise Praxair — une des trois plus grandes compagnies de gaz industriels dans le monde. La compagnie possède notamment deux usines localisées dans l'est de Montréal. Ses produits sont distribués dans une variété d'industries et de laboratoires, incluant l'industrie des aliments et boissons, de même que dans les établissements de soins de santé.

### NOUVELLES EN BREF

— 40 PARUTIONS, COUVRANT DIVERS SUJETS

Évolution d'établissements et de l'AIEM : avenir d'une raffinerie, impacts, mobilisation du milieu ; implication dans la communauté ; orientation vers le développement durable ; synergie industries et communautés ; suivi de projet ; nouvelle entreprise ; 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association) ; apport de l'industrie dans la vie communautaire et le milieu scolaire ; prix et mentions de reconnaissance (entreprise citoyenne, Méritas) ; développement de la culture scientifique (conférence en santé environnementale) ; verdissement ; avis de travaux, etc.

### ÉTAT DE SITUATION – Établissements membres de l'AIEM

Depuis le début de l'année, le contexte économique et social a été marqué par une annonce de Royal Dutch Shell. L'entreprise a décidé d'entreprendre les étapes devant mener à la transformation de sa raffinerie de Montréal-Est en terminal de produits pétroliers. Cette annonce a provoqué la mobilisation d'intervenants de divers milieux en raison des impacts importants qui en découleront, en plus de la perte de 500 emplois.

— Deux membres du comité ont précisé certains aspects de la situation. Le président de l'AIEM a expliqué le point de vue de l'Association industrielle. Par la suite, les participants ont partagé leurs connaissances et leurs perceptions sur les impacts que l'on ne mesure pas et l'avenir de la pétrochimie, de même que sur les difficultés de l'implantation de projets au Québec. Compte tenu de l'intérêt de plusieurs et de questionnements quant aux actions qui pourraient être entreprises, une période de temps sera consacrée lors de la prochaine rencontre afin d'en parler.

## SOMMAIRE – rencontre du 24 février 2010 (suite)

### COMPOSITION DU CLIC

M. Brunelle a mentionné que l'AIEM a transmis une invitation à la Table des élus de l'Est afin de vérifier l'intérêt à désigner un représentant de cette Table, à titre de membre régulier du CLIC (ainsi qu'un membre substitut).

Par ailleurs, des représentants de l'organisme Solidarité Mercier-Est et de Selenis Canada (lors de son adhésion à l'AIEM), se joindront également au comité de liaison.

### POINTS D'INFORMATION

- **INFORMATIONS DE LA PART DE MEMBRES DE L'AIEM**

RENSEIGNEMENTS D'INTÉRÊT :

Évolution d'entreprises ; divers projets d'amélioration ; aménagements paysagers ; réduction des émissions atmosphériques ; réhabilitation de sols ; événements, plaintes et suivis ; travaux d'entretien planifiés ; et autres, de la part de Bitumar, CEPESA Chimie Montréal, Marsulex Montréal, Raffinerie Suncor Énergie, Raffinerie Shell, Ultramar Limitée. En complément : félicitations à Suncor Énergie pour l'installation d'un système de récupération des vapeurs de benzène lors du chargement de navires ; question liée au nouveau règlement sur l'assainissement des eaux (Communauté métropolitaine de Montréal).

- **INFORMATIONS – VILLE DE MONTRÉAL / ENVIRONNEMENT**

BILAN DES NUISANCES RAPPORTÉES (septembre à décembre 2009)

Le bilan pour ces quatre mois totalise 21 plaintes attribuées aux activités de membres de l'AIEM, environ 6 % des 343 plaintes enregistrées pour le territoire de l'Île. Quant au bilan de l'année 2009 (63 plaintes sur 1 189), il est comparable à celui de 2008 (58 plaintes sur 1 101), soit une moyenne de 5,3 % des plaintes enregistrées, couvrant l'ensemble du territoire de l'Île.

QUALITÉ DE L'AIR – ÉVOLUTION DU BENZÈNE : MOYENNE ANNUELLE 2009

Dans le secteur de l'Est, on note encore une diminution de la concentration moyenne annuelle : 1,80 microgrammes par mètre cube (elle était de 2,09 en 2008).

### PROCHAINE RENCONTRE

Le 11 mai 2010 : rencontre régulière. Lieu à déterminer.